

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE LYON

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-7, L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;
Vu le décret n°2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements "Université de Lyon" ;
Vu l'arrêté du 10 juin 2016 accréditant la communauté d'universités et établissements Université de Lyon en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme NADEGE GUIDOU, née le 17 juillet 1979 à ANTONY (092) en vue de son inscription en Doctorat ;
Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a soutenu le 27 octobre 2017 une thèse portant sur le sujet suivant : La qualité, l'innovation et la créativité du travail au sein des organisations : vers une politique globale de prévention de la souffrance au travail préparée au sein de l'école doctorale Education Psychologie Information Communication sous la direction de PHILIPPE SARNIN Maître de conférences HDR, devant un jury présidé par DOMINIQUE LHUILIER, Professeur émérite et composé de ISABELLE HANSEZ, Professeure d'Université, PHILIPPE SARNIN, Professeur des universités, GÉRARD VALLERY, Professeur des universités ;
Vu la délibération du jury ;

Le diplôme de **DOCTORAT** en **PSYCHOLOGIE** préparé au sein de l'Université Lumière Lyon 2 est délivré à Mme **NADEGE GUIDOU**

au titre de l'année universitaire 2017-2018
et confère le **grade de docteur**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 22 janvier 2018

Le titulaire



N° LYONII
/2018201700027

Le Président de l'Université de Lyon



12456613 Khaled BOUABDALLAH

La Présidente



Nathalie DOMPNIER

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Françoise MOULIN CIVIL